Comprendre mon bulletin de paie

- Employés à temps plein (à l'exclusion des STTP & FFRS)
- Employés STTP à temps plein
- Employés à temps partiel (à l'exclusion des STTP & FFRS)
- Employés STTP à temps partiel
- Employés membres des FFRS
- FFRS employés de relève permanents (ERP) avec une affectation connue >6 mois

Avertissement : Les exemples de bulletin de paie qui suivent sont fictifs et ne représentent pas une personne ou une situation réelle.

Employés à temps plein (à l'exclusion des STTP et FFRS) – Étape PAICD approuvé Pré-AE :

ID	ID D'UTILISATE	DATE DU	10.00	DATES DE PÉI	RIODE DE PAIE	PAIE BRUTE	RETENUES	PAIE NETTE
D'EMPLOYÉ	UR	PAIEMENT	FF	PP AAIMMIJJ AAIMMIJJ	AA/MM/JJ	FAIC BRUIC	FAIE BRUTE RETERIOES	
		17/05/18	10	17/04/23	17/05/06	840.00	168.00	672.00

80 heures recouvrées à 100 % au TR 1701 et payées à un taux de 70 % au TR 1710.

Pay Detail

Revenus	Quantité	Taux	Montant	Année à ce jour
1002 Traitement de base	80.00	15.00	1200.00	10800.00
1701 Réduction de gain régulier assurance-invalidité de courte	-80.00	15.00	-1200.00	2354.15
1710 Assurance-invalidité de courte durée approuvé pré assura	80.00	10.50	840.00	200.00
TOTAL			840.00	13354.15
DEDUCTIONS			Montant	Année à ce jour
/302 Impôt fédéral sur le revenu	95.00	855.00		
/320 Régime de pension du Canada	53.00	207.00		
/322 Assurance-emploi	20.00	333.00		
TOTAL			168.00	1395.00

Employés à temps plein (à l'exclusion des STTP et FFRS) – Étape PAICD approuvé – AE :

Durant la deuxième période de 15 semaines (semaines 16 à 30) suivant l'approbation de votre demande de prestations en vertu du PAICD, vous êtes rémunéré à un taux de 70 % de votre salaire de base en plus des crédits complémentaires disponibles, jusqu'à concurrence de 95 % de votre salaire de base.

Postes Canada recouvrera un montant équivalant à vos prestations d'AE (incluant tout paiement rétroactif d'AE) de la rémunération qu'elle vous verse, à un taux de 100 %, à chaque période de paie, sous le TR 1761, jusqu'à ce qu'un montant équivalant à la totalité des prestations d'AE ait été récupéré.

ID	ID D'UTILISAT	DATE DU	PP	DATES DE F		PAIE BRITE	RETENLIES	PAIE NETTE
D'EMPLOYÉ	EUR	PAIEMENT	•	AA/MM/JJ	AA/MM/JJ	T AIC BHOTE	TIETENOES	TAIL NETTE
8	(a)	17/05/18	10	17/04/23	17/05/06	840.00	1554.00	-714.00

PAY DETAIL

	PATUEIAL	<u> </u>			
Revenus		Quantité	Taux	Montant	Année à ce jour
1002 Traitement de base	*	80.00	15.00	1200.00	10800.00
1701 Réduction de gain régulier assu	ırance-invalidité de court	-80.00	15.00	-1200.00	2354.15
1710 Assurance-invalidité de courte dur	ée approuvé pré assurance-				6300.00
1712 Short Term Disability Approved	10.50	840.00	1680.00		
TOTAL				840.00	21134.15
DEDUCTIONS	Recouvrement des presta	tions d'assurance	e-emploi	Montant	Année à ce jour
/302 Impôt fédéral sur le revenu	/302 Impôt fédéral sur le revenu déclarées comme vous ayant été versées par				855.00
Service Canada. Ce montant est recouvré à 100 % sur votre paie.				53.00	207.00
/322 Assurance-emploi					333.00
1761 3rd Party Liability (net)		*	*	1386.00	1386.00



DATES DE PÉRIODE DE

ID	ID D'UTILISAT	DATE DU	PP	PP PAIE PAIE BRUTE		PAIF BRITE	RETENUES	PAIE NETTE	
PAICD approu	uvé Pré-AE : Rén	PAIEMENT nunération po			AA/MM/JJ	AA/MM/JJ		TIE TETTOEO	
jours pour les	squels le code d'	approbation	du		17/04/23	17/05/06	378.00	168.00	210.00
salaire de bas	que à un taux de se.	e 70 % de vot	re	F	PAY DETAI	L			
Revenus						Quantité	Taux	Montant	Année à ce jour
6000 Traitem	ent de base						5		10800.00
1710 Assurance-invalidité de courte durée approuvé pré assu 36.00 10.50						10.50	378.00	2354.15	
TOTAL								378.00	13154.15
DEDUCTION	NS .							Montant	Année à ce jour
/302 Impôt fé	déral sur le rev	enu						95.00	855.00
/320 Régime de pension du Canada						53.00	207.00		
/322 Assuran	ce-emploi							20.00	333.00
TOTAL								168.00	1395.00

Employés à temps partiel (à l'exclusion des STTP et FFRS) - PAICD approuvé - étape AE :

Durant la deuxième période de 15 semaines (semaines 16 à 30) suivant l'approbation de votre demande de prestations en vertu du PAICD, vous êtes rémunéré à un taux de 70 % de votre salaire de base en plus des crédits complémentaires disponibles, jusqu'à un maximum de 95 % de votre salaire de base.

Si la demande de prestations d'assurance-emploi est approuvée par Service Canada, l'employé reçoit son premier chèque de prestations d'assurance-emploi qui inclura les paiements rétroactifs couvrant le temps que Service Canada a consacré à l'évaluation de la demande.

Postes Canada recouvrera un montant équivalant à vos prestations d'AE (incluant tout paiement rétroactif d'AE de la rémunération qu'elle vous verse, à un taux de 100 %, à chaque période de paie, sous le TR 1761, jusqu'à ce qu'un montant équivalant à la totalité des prestations d'AE ait été récupéré.

ID .	ID D'UTILISAT	DATE DU	PP	DATES DE F		PAIE BRUTE	RETENLIES	PAIE NETTE	
D'EMPLOYÉ	EUR	" PAIEMENT	PP	AA/MM/JJ	AAIMMIJJ		TIETENGES		
		17/05/18	10	17/04/23	17/05/06	378.00	788.00	A	-410.00

PAY DETAIL

	I A I DE IA	 -			
Revenus	Quantité	Taux	Montant	Année à ce jour	
6000 Traitement de base					10800.00
1710 Assurance-invalidité de courte durée	approuvé pré assurance				2835.00
1712 Short Term Disability Approved E	Employment Insurance	36.00	10.50	378.00	1134.00
PAICD approuvé AE : Rémunération pour lesquels le code d'approbatio s'applique à un taux de 70 % de vo base.	n du PAICD	nette corre s'ajoutera :	spond au mor aux retenues s	ué comme Rém ntant dû. Ce mo ous le titre TR (rement recouv	ontant CR05
TOTAL	3			378.00	14769.00
DEDUCTIONS Recouvrement des prestations d'assurance-emploi				Montant	Année à ce jour
/302 Impôt fédéral sur le revenu	déclarées comme vous a	yant été versée	s par	95.00	855.00
/320 Régime de pension du Canada	Service Canada. Ce mon sur votre paie.	tant est recouvr	e a 100 %	53.00	207.00
/322 Assurance-emploi					333.00
1761 3rd Party Liability (net)		*		620.00	620.00
TOTAL				788.00	2015.00

Calendrier

Semaine 1 Délai de carence

- Pour les demandes de prestations en cas de maladie, le délai de carence est de sept jours civils.
- Pour les demandes pour cause d'accident ou d'hospitalisation :
 - . lorsque des soins médicaux ont été demandés dès le jour 1 pas de délai de carence;
 - a. lorsque des soins médicaux ont été demandés après le jour 1 délai de carence allant jusqu'à sept jours.

Semaine 13 L'employé fait une demande de prestations d'assurance-emploi en cas de maladie.

Semaine 15 Postes Canada soumet le relevé d'emploi (RE) au nom de l'employé.

Semaine 22 Une lettre concernant l'approche de la fin des prestations du Programme d'assurance-invalidité de courte durée est envoyée, en plus de la trousse de demande de prestations pertinente.

Semaine 30 Les prestations en vertu du PAICD prennent fin.

Interventions par palier et demandes de renseignements

Employé

Personne-ressource de l'employé

Votre chef d'équipe si vous avez des questions sur les sujets suivants :	Votre gestionnaire de services de gestion de cas si vous avez des questions sur les sujets suivants :	Le Centre de contact AccèsRH pour toutes autres demandes de renseignements généraux :
 Rémunération Horaire de travail : Mesures d'adaptation Retour au travail Retour progressif au travail Codage Retenues liées aux prestations d'AE 	 Par téléphone: 1-855-554-3148 Gestion de cas Retour au travail Retour progressif au travail Statut de la demande d'indemnité Mesures d'adaptation 	Par téléphone: 1-877-807-9090 (entre 6 h et 21 h HE) Par courriel: accesRH@postescanada.ca

Ressources

Employé

Programme d'aide aux employés et de la famille(PAEF) Le Programme d'aide aux employés (PAEF) offre un certain nombre de programmes et de ressources qui peuvent aider les employés à résoudre des problèmes et aider les chefs d'équipe à régler les problèmes en milieu de travail qui ont une incidence sur les membres de leur équipe.

Conventions collectives

Précisions sur le PAICD, vos congés pour raisons personnelles, etc.

Conditions d'emploi

Voici des précisions pour les employés cadres et exempts, notamment : PAICD, jours de congé pour raisons personnelles, etc.

Site Web du régime d'AILD/AI

Détails et renseignements supplémentaires pour les employés membres du STTP, FFRS, de l'ACMPA, de l'AFPC, de l'AOPC de même que les employés cadres et exempts qui ont atteint la fin des 30 semaines de leur congé du PAICD.

Site Web de Service Canada

Offre aux Canadiens un point d'accès unique à toute une gamme de services gouvernementaux.

Chef d'équipe

AbilitiLiaison guide de l'utilisateur

Fournit des détails sur la façon d'accéder et d'utiliser le site

AbilitiLiaison

Connectez-vous sur le site

Bons électroniques

Le **système des bons électroniques** des FFRS est une méthode de saisie de données pour soumettre les bons (bons électroniques) et les paiements uniques (spéciaux). L'employé des FFRS n'est pas en mesure de créer de

bons électroniques dotés de codes d'intervention PAICD. C'est le chef d'équipe qui **DOIT** créer ces bons électroniques.

Guide du chef d'équipe

Le Guide des relations de travail à l'intention du chef d'équipe est axé sur l'approche positive adoptée par Postes Canada à l'égard des relations du travail ainsi que du rendement et des comportements des employés. Le guide fait la promotion d'une approche fondée sur la coopération afin d'obtenir des résultats par le biais du renforcement de comportements appropriés, de communications bidirectionnelles et d'encadrement.